

Rehaussement de la notation de crédit de la Côte d'Ivoire au sein de l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (MIGA), de B+ à BB- le 1^{er} avril 2024.

La note de la Côte d'Ivoire a été relevée selon l'échelle de notation interne de la MIGA, reflétant les améliorations enregistrées en matière de gouvernance. Cette note offre l'opportunité de bénéficier des produits de garantie privilégiés à savoir « non-honouring of financial obligations » ou NHFO ainsi que des produits d'assurance de risque politique (PRI) et Trade Finance. Ces instruments devraient permettre au pays d'accéder à divers financements à moindres coûts et d'augmenter la gamme d'options de structurations disponibles.

I. Eléments de contexte sur la notation de crédit de la Côte d'Ivoire au sein de MIGA

Dans le cadre de ses opérations, l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) applique une notation de crédit à l'ensemble de ses pays membres, basée sur un système de notation interne. Si la méthodologie employée par MIGA n'est pas publique, elle s'inspire des critères utilisés par les agences de notation de crédit internationales, avec un accent accru mis sur l'Analyse de viabilité de la dette (AVD) du FMI et de la Banque mondiale. Cette notation est par ailleurs revue de manière régulière par MIGA (une fois par an au minimum).

II. Principaux facteurs déterminants de ce rehaussement

Les facteurs qui ont contribué à cette revalorisation sont (i) la pacification du climat politique et les améliorations notables de la Côte d'Ivoire dans les principaux indicateurs de gouvernance (e.g. CPIA et WGI de la Banque mondiale), (ii) le rehaussement récent de la notation de la Côte d'Ivoire de Ba3 à Ba2 par Moody's, et (iii) l'amélioration significative de l'Analyse de viabilité de la dette du pays notamment suite à l'opération de gestion de passifs au retour sur les marchés de la Côte d'Ivoire en janvier 2024.